

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 49

Artikel: Pêcheurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et Abram ne savait où les prendre. Il en parla au syndic. Celui-ci savait ce qui se passait dans le canton et comment il fallait se retourner dans les situations difficiles. Justement, depuis quinze jours, le canton de Vaud avait un gouvernement : ce n'était pas pour rien. Abram lui adressa donc une pétition. Emus, les membres du Petit Conseil, dans leur séance du 6 mars 1803, ordonnèrent la levée d'une collecte dans tout le canton. Les sous-préfectures furent chargées de récolter les sommes recueillies dans leurs districts respectifs. Celui d'Oron fut le premier à répondre en envoyant 82 livres et 4 batz ; les gens de cette contrée ne pouvaient autrement que de manifester leur zèle puisqu'il s'agissait d'un des leurs. Lausanne y alla de ses 417 livres. Lavaux fit deux envois. Tout à l'autre bout du canton, Nyon se fit un peu attendre mais versa 200 livres en annonçant que quelques communes étaient encore en retard. Au 20 juin, le Petit Conseil enregistrèrent un produit total de 2883 livres, 6 batz. Ce qui représente, pour l'époque et en si peu de temps, un beau geste de solidarité vaudoise.

L'annonce de l'esclavage d'Emery était parvenue au ministre helvétique à Paris par l'intermédiaire du citoyen Odier de Vevey. Pour négocier le rachat, le gouvernement vaudois s'adressa au citoyen Félix Blanchenay à Marseille qui, se chargeant « avec zèle et désintéressement de l'affaire », écrivit à son correspondant à Tunis pour prendre des informations sur les moyens de tirer le citoyen Vincent Emery de l'esclavage. Ainsi finit l'histoire, pour le moment du moins.

Jacques Desbioles.

L'ingratitude. — Hier soir, le docteur M. et son ami Toupin longeaient, tout en causant, le mur qui borde le cimetière de Montoie. La conversation se noyait dans un gouffre sans fond: l'ingratitude humaine.

— Dites donc, docteur, dit l'ami en montrant le cimetière, il y a là bien des gens qui vous doivent leur position.

— Oui, et qui ne m'en savent pas plus de gré, répond le docteur distraité.

PÊCHEURS

A scène se passe sur le bord de la Venoge, un dimanche matin. Un pêcheur et sa femme viennent de tendre chacun un hameçon pourvu d'un asticot appétissant à l'avidité des poissons voraces. Monsieur a eu une touche. D'un clin d'œil il en avertit sa femme et ils restent là à attendre, silencieux comme des bornes, immobiles, le cœur battant.

Une heure se passe, la touche ne s'est pas renouvelée ; les pêcheurs consciencieux redoublent de patience. Un oiseau vient se percher sur leur ligne ; une araignée tisse sa toile entre leur nez, leur chapeau et leur gaule, ils ne bronchent pas. Un badaud s'est approché d'eux, les observe. Il ne connaît rien aux rites de la pêche et se demande quel plaisir on peut trouver à rester ainsi, hypnotisés, dans une attitude de totale immobilité. Il s'approche encore du pêcheur et, ne résistant pas à la démanigaison de parler qui l'obsède, il veut démontrer qu'il s'intéresse au sport passionnant de la pêche et il pose des questions :

— Eh ! bien, camarade, est-ce que ça mord aujourd'hui ?

L'interpellé ne sourcille pas. Le badaud multiplie des questions auxquelles le pêcheur reste sourd :

— Avec quoi avez-vous amorcé?... Le vent est-il bon?... Qu'est-ce que vous prenez ordinairement en cet endroit ?...

Se doutant que ces investigations exaspèrent son mari, la pêcheuse intervient et elle murmure au promeneur :

— Inutile de poser des questions à mon mari, il ne vous entend pas, il est sourd comme une pioche.

Le badaud, alors, se tourne vers elle et, sans soupçonner qu'il est tout aussi importun, il continue la série de ses questions :

— Quel crin employez-vous ? Vous mettez beaucoup de fond ?... Avez-vous déjà eu quelque succès ce matin ?...

Il pose bien d'autres questions encore. Finalement, c'est le mari qui prend pitié de sa femme et qui avertit le spectateur :

— Ne continuez pas de lui poser des questions, elle ne pourra pas vous répondre, elle est muette de naissance.

LE FEU PURIFIÉ

Le chancelier Voisin était pressé par Louis XIV de sceller les lettres de grâce d'un scélérat protégé. Il refusa. Le roi prit lui-même les sceaux et fit les fonctions du chancelier.

— Je ne les reprends pas, dit celui-ci ils sont souillés.

— Quel homme ! reprit le monarque qui jeta les lettres au feu.

— Je reprends les sceaux, dit alors le chancelier, le feu purifie tout.

LE COURRIER DE JEAN-LOUIS

Le hasard a mis sous nos yeux une correspondance datant d'il y a une trentaine d'années, entre une recrue vaudoise et sa bonne amie. Etant donné le laps de temps écoulé, nous pensons ne pas commettre une indiscretion en accordant à cette prose savoureuse une place dans nos colonnes. (Réd.)

Lettre de Jean-Louis, recrue.

Caserne de Lausanne, juillet 1894.

Ma chère Fanchette,

Pour pas que tu puisses croire que je t'oublie, je profite de ce qu'il n'y a personne à la chambre pour te faire savoir que je suis bien et toi aussi, j'espère. Tu m'as demandé de te dire comment ça va par cette caserne. Par moment, ça va et puis d'autres que ça déva. Ce que j'aime le mieux, c'est d'être de cuisine, le grand congé et aussi les dimanches qu'il ne pleut pas. Alors, je vais à Ouchy avec le grand Félix au boulanger de Bretigny, tu sais, le dodzet qui fréquentait la Jeannette à la sage-femme et que ça n'a rien donné pour finir.

Tu sauras aussi que l'Albert aux Péclot, de la Greubenette, a eu un clou, droit sur le cotson. Il a risqué de faire du clou, rapport à celui que je te dis, parce que, l'autre jour, au commandement de « Garde à vous ! Fisque ! », il n'a pas tourné la tête à droite pour l'alignement. Alors, voilà que le cabot qui est un Genevois et qui te fait bien saluer, y fait comme ça : « Dites-donc, vous, la grande perche, là-bas, au deuxième rang, quand vous aurez fini de reluquer les étoiles, je vous ferai voir la lune et l'éclipse, et deux fois 24 heures pour les étudier, s'pèce de Flammarion de bazar ! » Tu vois, Fanchette, comme il cause bien, ce Genevois ! Il veut me donner des leçons de littérature, qu'il m'a dit, pour me faire passer l'accent vaudois, mais il faut que j'y paye un litre par leçon. Ça pourrait me coûter rude cher, qu'en penses-tu, Fanchette ?

Pour ce qui est de moi, ça va comme sur deux roulettes, comme on dit. A part une semaine d'infirmerie, quinze jours d'hôpital et huit jours de cachot que j'ai dû faire pour une effraction du règlement, j'ai été presque tout le temps de cuisine. Le « rata », ça me connaît. Aussi je suis devenu presque aussi gros que notre syndic et j'ai fait sauter tous les boutons des caleçons que tu m'as achetés à la dernière foire d'Echallens. C'est rudement embêtant, parce que c'était le seul souvenir que j'avais de toi pendant le service et que ça m'avait fait transpirer plus d'une fois.

Je suis au dernier bien avec le colonel. Il a dit hier au cabot, pendant l'inspection : « Qui est-ce, ce gaillard, là-bas, avec sa bedaine de curé ? Il a une bonne poire. » Et c'est moi, ton Jean-Louis, qu'il a regardé, en disant ça. Les autres ont ri, mais moi j'ai bien compris que j'étais pointé pour l'avancement.

Maintenant, ma Fanchette, tu sauras que je t'aime toujours avec la même frénésie que pendant les foins, si tu t'en rappelles. Et pendant que j'y pense, le fourrier qui m'a prêté un bec pour t'écrire, serait bien content d'avoir ton

remède contre les engelures de sa belle-sœur qui a sa cousine qui a bien souffert, l'hiver dernier. Tâche-voir de me l'envoyer ; ça peut me faire du bien pour mes galons de caporal.

N'oublie pas de m'envoyer ces chaussettes que tu as eu le temps de finir, je pense. Je transpire un peu des pieds, mais pas autant quand même que ceux de ma chambrée ont l'air de dire. Ils sont tout le temps après moi, à cause de ça, et le cabot m'a demandé si j'étais dans le commerce des vacherins. Ils se sont mis ensemble pour m'acheter un flacon d'eau de Cologne que je t'apporterai, puisque je ne sais pas qu'en faire.

Demande à ton père si, des fois, il veut vendre la jument, la Grise. Le sergent a dit comme ça qu'il aimerait bien trouver une nouvelle monture, pour passer le temps. Peut-être qu'elle ferait son affaire. Et par la même occasion, parles-y, rapport à notre mariage. Ce serait pour d'abord après les vendanges, s'il n'a rien contre. Elle commence à se faire vieille et il serait temps de s'en défaire avant de trop perdre dessus. On la regrettera tout de même, cette bonne Grise. J'espère que ton père ne te laissera pas partir sans rien. Avez-vous fait venir le vétérinaire pour la chèvre qui avait des ventrées dans ta dernière lettre ? Si ton trousseau n'est pas fini quand vous rentrerez les pommes de terre, on fera afficher les bans quand même, mais il ne faut pas que ton père se laisse de nouveau engueuser par ce Salomon Bronseviq que lui a vendu la Grise, alors qu'elle était déjà poussive.

Ma Fanchette ! Quand je pense qu'on va d'abord être mariés ensemble, pour le restant de nos jours, ça me rebouille le cœur. Ça prouve que ton Jean-Louis t'aime pour à de bon. Si le syndic a fait boucherie, rappelles-y voir le bou-téfâ qu'il m'a promis pour quand on sera licencié, à Morges, dans trois semaines. On est quatre du Gros de Vaud qu'on veut faire un peu la ribotte. Et si plus tard, on doit avoir des enfants, ça sera rudement gentil, dis, ma Fanchette ! Il faudra alors se veiller dans la *Feuille d'Avis* pour une poussette de rencontre à deux places. Pendant que j'y pense, tâche-voir de m'envoyer deux ou trois tommes, ça me fera plaisir, si ta mère est toujours malade. Faites-y des cataplasmes sur les reins bien bouillants, comme pour le vaguemestre qui a eu une indigestion de fondue, à ce qu'ils disent, et que ça lui a bien réussi.

Maintenant, je dois rendre le bec au fourrier qui te fait bien saluer. Aussi, je termine ma lettre, ma chère Fanchette, et je reste, avec un autre bec, pour la vie ton

Jean-Louis, de la 3 du 4.

P. c. c. F. W.

(La réponse de la Fanchette va suivre (Réd.))

AMOUR CONJUGAL

Les femmes qui ne savent pas à quoi s'occuper dans leur intérieur sont vraiment bien à plaindre. Elles peuvent, comme la plupart de nos plus notables élégantes, boire du thé assaisonné d'assez de petits gâteaux pour gagner rapidement un embonpoint qui fait leur désespoir et qui les pousse à essayer de tous les produits vantés par les réclames publiées dans les journaux pour revenir à ces formes fluettes, à cette impalpable minceur que le peintre Van Dongen a immortalisées. Elles peuvent s'amuser à se rougir les lèvres, à se poudrer la figure, à se faire des indéfrisables. Elles peuvent aussi, mais celles-ci sont hélas l'exception en ces temps modernes où le snobisme seul est roi, essayer de faire le bonheur de leur mari. Une Anglaise, dont le nom mérite de passer à la postérité, Marguerite Bennett s'est toutée à cette tâche qui revêtait pour elle toutes les séductions. Elle a gâté, cajolé, chouchouté son mari, Arnold Bennett. Elle l'a traité comme un coq en pâte. Elle a voulu qu'il fût le plus comblé de rumsteacks et de plum-puddings. Comme Arnold Bennett était beaucoup plus âgé que sa femme, il en profita pour trépasser avant elle, ce qui est en somme assez normal et tout à fait